



**LA SOUTERRAINE**  
ENGAGÉE PAR NATURE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Séance du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du quatorze juin deux mille vingt trois, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

**Présents** : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, NADAUD-MONTAGNAC, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, MARTIN, RIGAUD, MATHIEU, GUERET, BORIE, VINCENT, VALADOUR, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, JAMMOT, ALLARD, LEROY

formant la majorité des membres en exercice.

#### Procurations :

Monsieur Julien DELANNE a donné pouvoir à Madame Fabienne LUGUET  
Monsieur Bernard AUDOUSSET a donné pouvoir à Monsieur  
Monsieur Dominique KERSKENS a donné pouvoir à Madame Catherine RIGAUD  
Madame Marie-Hélène VIRAVAUD a donné pouvoir à Madame Brigitte JAMMOT

**Absente** : Madame Sophie MARNIER

Madame Mégane LEPINE est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 28
Nombre de membres présents et représentés	: 23 + 5	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 28	Abstention	: 0

#### **Objet** : Approbation du compte de gestion 2022 : Budget Lotissement Jéraphie 2

Le compte de gestion retrace l'exécution budgétaire 2022 de la collectivité. Il est établi par le comptable public.

En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit-être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

## Résultats budgétaires de l'exercice

17606 - LOT JERAPHIE 2-LA SOUTERRAINE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	367 604,00	180 000,00	547 604,00
Titres de recette émis (b)	169 890,19	169 890,19	339 780,38
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	169 890,19	169 890,19	339 780,38
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	367 604,00	180 000,00	547 604,00
Mandats émis (f)	169 890,19	169 890,19	339 780,38
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	169 890,19	169 890,19	339 780,38
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Il est proposé au Conseil municipal de voter le compte de gestion présenté par le comptable.

**Sens du vote :**                      Adoption                       Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le vingt six juin deux mille vingt trois

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20230620-2023-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Publication : 28/06/2023



Le Maire,

Etienne LEJEUNE

Publié le 27 juin 2023

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.